

# Le Ruban Rouge



" L'armée, c'est la Nation. Les soldats ne sont que les enfants des citoyens. Si l'on distinguait les hommes en militaires et civils, on établirait deux ordres, alors qu'il n'y a qu'une Nation "

Napoléon Bonaparte (1769–1821) répondant à Mathieu Dumas qui souhaitait que la Légion d'honneur soit réservée aux seuls militaires.

Bulletin n° 17 - Mai 2016

Section de la Vienne de la

Société des Membres de la Légion d'Honneur

## Éditorial du Président

### Question ?

\*\*\*

Puis-je participer à une action de la section alors que je n'ai pas adhéré à la Société des Membres de la Légion d'Honneur ?

La réponse ne peut-être que positive, car tout milite pour qu'il en soit ainsi. Notre Quotidien, il faut le savoir, est fait plus que jamais de contacts (sans exclusive) avec le monde qui nous entoure afin d'en comprendre l'évolution et d'agir en conséquence.

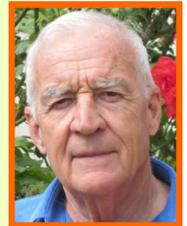
Un légionnaire « non adhérent » peut donc à fortiori, intervenir ponctuellement ou occa-

sionnellement pour nous donner des conseils, nous faire profiter de son expérience ou encore nous ouvrir des portes, etc ...

Être légionnaire, c'est « une sorte de qualificatif », un « état » qui vous oblige aux yeux de tous, qui autorise donc ces relations qu'il n'est pas anormal d'entretenir pour le bien et la satisfaction de tout un chacun, mais aussi pour l'image de la SMLH.



**Yvan ROCH**  
Président de la  
Section de la Vienne



## Communication et Solidarité

Naguère, notre Société affichait clairement sa raison d'être : « **L'entraide** ». Les aléas de notre époque ont gommé ce mot magique, remplacé par une vision matérialiste imposée des choses. Nous apprenons souvent incidemment que tel ou tel sociétaire - généralement âgé - a été victime d'un accident, parfois invalidant, ou souffre, chez lui ou dans un établissement spécialisé, d'une solitude morale lourde à assumer tant pour lui que pour son éventuel conjoint. **N'oublions jamais que l'entraide reste notre fonction première** et qu'il est impératif de faire remonter vers l'encadrement de la section toute information de ce genre afin que puissent être prises sans tarder les actions appropriées.

## Le Professeur (E) Daniel BONTOUX élu Vice-président



Lors de notre Assemblée Générale qui s'est tenue le 27 mai au « Bois de la Marche » à Ligugé, les sociétaires présents étaient appelés à se prononcer sur la candidature au poste de 3ème vice-président - poste nouvellement créé - du Professeur (E) Daniel BONTOUX. Ce dernier a été élu à l'unanimité.

Le professeur (E) Daniel BONTOUX n'est bien sûr pas un inconnu pour nous; en effet, outre sa brillante carrière professionnelle (Chef du service de Rhumatologie, Doyen de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Poitiers, Premier vice-président de l'Université de Poitiers, Professeur émérite et Membre correspondant titulaire de l'Académie nationale de médecine), il a également exercé de nombreuses responsabilités liées à cet univers de la Santé (Membre de la Commission d'autorisation de mise sur le marché des médicaments, Président de l'Association Française de Lutte Anti-Rhumatismale et de la Délégation Inter-Régionale pour l'Éducation et la Promotion de la Santé Grand Sud Ouest). Il est encore Président du Conseil de surveillance du Centre Hospitalier Henri Laborit.

Il a aussi été Président du comité « Centre » durant 15 ans.

### Dans ce numéro :

Éditorial du Président	1
Communication et Solidarité	1
Le Professeur (E) Daniel BONTOUX élu Vice-président	1
Vie de la Section - Mouvements	2
Vie de la Section - Mouvements	3
Rendons à César ...	3
Nouvel organigramme	4
Inauguration du « Rond-point des Ordres nationaux » à Civaux	5
Conférence sur « Les droits de succession » par Maître BOSSE	6
Randonnées équestres en Pologne - 1991-1992	7
Randonnées équestres en Pologne - 1991-1992 (suite et fin)	8
Infos du Siège	8
Le coin du Secrétaire	8

## Vie de la Section

*In Memoriam*

Civilité	Prénom	Nom	Comité	Grade LH	Date du décès
MADAME	CHRISTIANE	LAGARDE	860004	—	DECEDEE LE 12/12/15
MONSIEUR LE VICE-PRESIDENT	ARNAUD	LEPERCQ	860002	CH	DECEDE LE 20/12/15
MADAME	JEANNE	EFFROY	860001	—	DECEDEE LE 21/12/15
MONSIEUR LE PROFESSEUR	ANDRE	CHÂNEAU	860001	CH	DECEDE LE 03/02/16
MONSIEUR	ROGER	SAPIN	860004	CH	DECEDE LE 14/03/16
MADAME	SUZANNE	MASSONNAUD	860004	—	DECEDEE LE 04/04/16
MONSIEUR LE GENERAL DE BRIGADE	BERNARD	VAILLANT	860004	CO	DECEDE LE 20/05/16

*Ils nous ont rejoints :*

Civilité	Prénom	Nom	Ville	Comité	Grade LH
MADAME LE DOCTEUR	MARTINE	APERCE	POITIERS	860004	CH
MONSIEUR L'INSPECTEUR D'ACADEMIE	JEAN-CHARLES	BOULANGER	CROUTELLE	860005	CH
MONSIEUR	GILBERT	CALLAIS	POITIERS	860004	CH
MADAME	MADELEINE	CHÂNEAU	JAUNAY-CLAN	860001	—
MONSIEUR LE PREFET DE REGION	MICHEL	FUZEAU	SMARVES	860003	OF
MONSIEUR L'INGENIEUR GENERAL DE L'ARMEMENT	FRANCOIS	GUEGAN	FLEURE	860002	OF
MADAME	FRANCOISE	LINSOLAS	THURAGEAU	860005	CH
MONSIEUR LE LIEUTENANT-COLONEL	JEAN	de MESMAY	POITIERS	60004	CH
MADAME LA DIRECTRICE	AGNES	NOWAK	POITIERS	860004	CH
MONSIEUR LE COLONEL	ROGER	PINAULT	LUSSAC LES CHATEAUX	860002	CO
MONSIEUR	ROGER	SAPIN	POITIERS	860004	CH
MADAME	MARYVONNE	TAVILIEN	SILLARS	860002	—

## Vie de la Section

### Ils nous ont quittés :

Civilité	Prénom	Nom	Comité	Grade LH	Code postal	Ville de destination
MADAME LA DIRECTRICE	FLORENCE	BRIOL	860001	CH	—	RADIEE
MONSIEUR LE CAPITAINE	GILLES	CHIRON	860001	CH	—	RADIE
MONSIEUR	GUY	COLLARD	860001	CH	—	RADIE
MADAME	JEANNIE	MARECOT	860001	CH	—	RADIEE
MONSIEUR LE GÉNÉRAL DE BRIGADE	CLAUDE	MAUGER	860001	OF	—	RADIE
MADAME	MARCELLE	SEGERON	860001	—	—	RADIEE

### Rendons à César ...

PRÉSIDENT D'HONNEUR

M. le Président de la République, Grand Maître de l'Ordre.

PRÉSIDENT-FONDATEUR

M. le Général DUBAIL, Grand Chancelier de la Légion d'Honneur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. l'Amiral LÉ BRIS, G. C. ✱, Membre du Conseil de l'Ordre.

Vice-Présidents. . . . .

M. MOREAU, G. C. ✱, Gouverneur Honoraire de la Banque de France.

M. le Général TISSIER, G. O. ✱, Directeur honoraire du Génie au Ministère de la Guerre.

M. CORDIER, C. ✱, Président du Conseil d'Administration de la Compagnie du Chemin de Fer P.L.M.

Vice-Président honoraire : M. Jules CAMBON G. C. ✱, Ambassadeur de France, Président de la Conférence des Ambassadeurs.

Trésorier général : M. Ernest PICARD, C. ✱, Directeur général de la Banque de l'Algérie.

Secrétaire général : M. le Lieutenant-Colonel PETIT, O. ✱, Chef de Cabinet de M. le Grand Chancelier.

Membres. . . . .

M. BENAZET, O. ✱, Chef de Service au Ministère du Travail.

M. CHARMEIL, G. O. ✱, Directeur au Ministère du Commerce.

M. le Docteur CUNEO, C. ✱, Professeur à la Faculté de Médecine.

M. DAVID-WEILL, G. O. ✱, Membre du Conseil des Musées Nationaux.

M. le Colonel FABRY, O. ✱, Député, Ancien Ministre.

M. le Médecin-Général POLIN, G. O. ✱, Membre du Conseil de l'Ordre.

M. le Lieutenant-Colonel VAILLANT, O. ✱, ancien Secrétaire général.

Mme CARNOT, O. ✱, Présidente de l'Association des Dames Françaises.

Mme THALHEIMER, O. ✱, Présidente de l'Entraide des Femmes Françaises.

Membre honoraire : M. HERMITE, C. ✱, Ministre plénipotentiaire à Copenhague.

CONSEIL JURIDIQUE

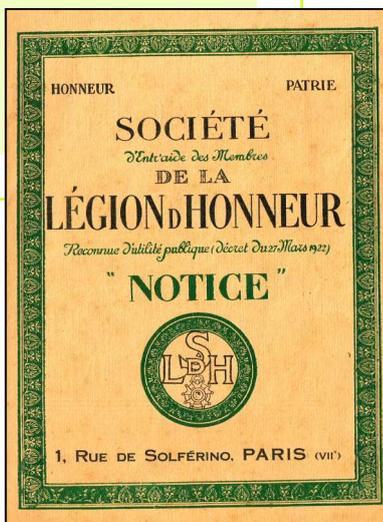
M. le Bâtonnier HENRI-ROBERT, C. ✱, de l'Académie Française.

Secrétaire général adjoint : M. le Commandant RENAULT, O. ✱, Chef de Bureau à la Grande Chancellerie.

Trésorier général adjoint : M. MOYSE, O. ✱, Secrétaire Général de la Banque de l'Algérie.

Dans le Bulletin n°12 d'avril 2013, je vous présentais Monsieur Arsène MOREAU au travers d'un article intitulé « Un Grand Croix en terre poitevine » et je terminais l'article en indiquant qu'à la suite de son départ de la direction de la Banque de Paris et des Pays-Bas, en 1940, « ... il deviendra ... vice-président de la Société de la Légion d'honneur ».

Or, il y a quelques semaines, notre Trésorier, le Lieutenant-colonel Gilbert BOUTIN, me montrait à titre de curiosité cette « Notice de la Société de la Légion d'honneur », non datée. Dans ce document manifestement ancien, je constatais qu'au sein du conseil d'administration figurait déjà notre Grand-Croix, élevé à cette dignité le 13 octobre 1930 (cf le document ci-contre, à gauche, tiré de cette notice). Cherchant de plus amples renseignements permettant de dater cet opuscule, j'arrivais à la dernière page - hors récla-



**RÉSUMÉ DES RAPPORTS**  
PRÉSENTÉS A LA  
**10<sup>e</sup> Assemblée Générale**  
10 Janvier 1931

50.000 Sociétaires répartis entre  
60 Sections.  
300 Comités.  
380.299 fr. de secours accordés en 1930.  
Le bilan de 1930 se monte à 6.531.977 fr. 17.

En 1931, 450.000 francs de secours seront distribués.

Le compte rendu détaillé est adressé à tous les Sociétaires au début de chaque année.

mes - où figuraient les informations relatives à la 10ème Assemblée Générale du 10 janvier 1931. Ainsi donc me fut-il possible de déterminer la date vraisemblable d'accession à cette noble fonction de Monsieur Arsène MOREAU, ce 10 janvier 1931, à l'issue des élections statutaires.

## Vie de la Section

### Nouvel organigramme

**SOCIÉTÉ DES MEMBRES DE LA LÉGION D'HONNEUR**  
 Hôtel National des Invalides 75700 PARIS Cedex 07

  
Général d'armée  
Jean-Louis  
GEORGEUN  
Grand chancelier

Tél. : 01 47 05 78 31

<http://www.smlh.fr>

  
Général d'armée  
Hervé  
GOBILLIARD  
Président SMLH

**Président d'honneur de la Section (1998 - 2004)**  
**Général (2S) Jean GRANGEON**

2 rue Guillemot                      Tél. 06 67 67 39 01  
 86 100 CHÂTELLERAULT              eMail : [mcgrangeon@orange.fr](mailto:mcgrangeon@orange.fr)

**SECTION DE LA VIENNE**  
 1, rue de Beaulieu  
 86240 - FONTAINE le COMTE  
 Tél. 05 49 51 62 68

**Président :**  
 Colonel Yvan ROCH  
 eMail : [yvanroch@outlook.fr](mailto:yvanroch@outlook.fr)

**Vice - Président délégué :**  
 Lieutenant-colonel (R) Jean LEQUIEN  
 "LA NOYERAIE"  
 CLAUNAY - 86200 - LA ROCHE RIGAUT  
 Tél. 05 49 98 20 23  
 eMail : [igorinter@wanadoo.fr](mailto:igorinter@wanadoo.fr)

**Vice - Présidente déléguée :**  
 Madame Marie-Thérèse PIERRA  
 70 route de Poitiers  
 86280 - SAINT BENOÎT  
 Tél. 05 49 01 37 95  
 eMail : [marietheresepierra@gmail.com](mailto:marietheresepierra@gmail.com)

**Vice - Président délégué :**  
 Professeur (E) Daniel BONTOUX  
 15 rue Barbatte  
 86000 - POITIERS  
 Tél. 05 49 88 05 67  
 eMail : [danielbontoux@orange.fr](mailto:danielbontoux@orange.fr)

**Secrétaire :**  
 Commandant (er) Michel BAQUIER  
 Le bois Sené - 6, rue des fleurs  
 86800 - St JULIEN L'ARS  
 Tél. 06 98 39 20 59  
 eMail : [smlh86@sfr.fr](mailto:smlh86@sfr.fr)

**Trésorier :**  
 Lieutenant-colonel (er) Gilbert BOUTIN  
 10, rue Alsace Lorraine  
 86000 - POITIERS  
 Tél. 05 49 41 56 73  
 eMail : [gilbert.boutin@orange.fr](mailto:gilbert.boutin@orange.fr)

**COMITÉ 860001**  
 VIENNE NORD - EST

-----

Madame **Micheline BRUÈRE**  
 (05 49 21 25 76)  
 eMail : [micheline.brudere@orange.fr](mailto:micheline.brudere@orange.fr)

**COMITÉ 860002**  
 VIENNE SUD - EST

-----

Madame **Micheline CLISSON**  
 (09 64 35 05 52)  
 eMail : [clisson.micheline@wanadoo.fr](mailto:clisson.micheline@wanadoo.fr)

**COMITÉ 860003**  
 VIENNE SUD - OUEST

-----

Monsieur **Jean-Jacques BERRY**  
 (05 49 87 35 88)  
 eMail : [berry-almachris@wanadoo.fr](mailto:berry-almachris@wanadoo.fr)

**COMITÉ 860004**  
 VIENNE CENTRE

-----

Monsieur **Aristide ROUAULT**  
 (05 49 58 31 75)  
 eMail : [rouaultservices@orange.fr](mailto:rouaultservices@orange.fr)

**COMITÉ 860005**  
 VIENNE NORD - OUEST

-----

Lieutenant-colonel (R)  
**Jean LEQUIEN** (05 49 98 20 23)  
 eMail : [igorinter@wanadoo.fr](mailto:igorinter@wanadoo.fr)

**Délégué « Santé »**

Dr **Christian TAVILIEN**  
 Tel. 05 49 84 08 15  
 Vice-président Comité 2  
 eMail : [christian.tavilien@orange.fr](mailto:christian.tavilien@orange.fr)

**Délégué(e)**  
**« Affaires Sociales »**

Madame **XXXXX XXXXXXXX**  
 Tel. 05 49 XX XX XX  
 eMail : [xxxxx.xxxxxxx@xxxxxx.fr](mailto:xxxxx.xxxxxxx@xxxxxx.fr)

*(Poste à pourvoir)*

**Délégué**  
**« Juridique »**

Président **Michel ANDRAULT**  
 Tel. 05 49 85 24 49  
 eMail : [bernadette.andrault@orange.fr](mailto:bernadette.andrault@orange.fr)

*Vie de la Section*

Bulletin n° 17

*Inauguration du « Rond-point des Ordres nationaux » à Civaux.*



*Les autorités et les drapeaux lors du dévoilement de la stèle.*

Après de fructueuses rencontres entre les parties prenantes, date était prise et il ne restait plus qu'à « mettre en musique », l'expression étant particulièrement adaptée puisque l'accord officialisant la participation de la fanfare et du Bagad de la 9ème Brigade d'Infanterie de Marine était parvenu.

L'inauguration proprement-dite pouvait commencer en ce samedi lumineux, sous la présidence de Monsieur **JASPART** et en présence du Colonel (er) Yvan **ROCH**, Président de la section, de Monsieur Dominique **GREMIAUX**, Président pour la Vienne de l'Association des Membres de l'Ordre national du Mérite, du Colonel Michel **ALBERT**, représentant le Général, commandant la 9ème Brigade, de Monsieur Jean-Michel **CLEMENT**, député, de Madame Marie-Renée **DES-ROSES**, Conseillère départementale et d'une assistance nombreuse parmi laquelle des élèves des classes de l'école primaire locale.

À l'heure des discours, Monsieur le Maire **JASPART**, rappelant d'abord son immédiate adhésion ainsi que celle des membres du Conseil municipal au projet, devait faire ensuite un bref rappel de l'historique des deux Ordres nationaux. Prenant à son tour la parole, le Président **ROCH** devait préciser « que ce lieu retenu est pour ces Ordres une tribune pour rappeler au quotidien qu'ils ont été créés pour honorer des comportements exemplaires de personnes civiles ou militaires ». Le Président **GREMIAUX**, pour sa part, appela l'attention - notamment

celle des enfants - sur le fait « que ce

nouveau rond-point des Ordres nationaux donne l'occasion de transmettre nos valeurs à la jeunesse, pour lui faire comprendre qu'en faisant de belles choses dans la vie, on peut en être récompensé ». Puis la conclusion venait des élus - Monsieur **CLEMENT** et Madame **DESROSES** - qui rappelèrent « la très belle image que véhiculent ces Ordres nationaux auprès de nos concitoyens ».

Enfin, et après l'exécution d'un programme festif et original de la fanfare et du Bagad de la 9ème Brigade sous la direction éclairée de Monsieur l'Adjudant **ZENI**, un vin d'honneur offert par la municipalité et un repas devait clore cette manifestation particulièrement réussie, aux dires des participants.



*Le grand air ayant rempli son office, c'est avec entrain que les convives ont commenté la cérémonie.*



*L'assistance, au son entraînant d'une marche militaire, rejoint la Mairie ...*



*... devant laquelle une aubade est donnée avant le traditionnel vin d'honneur.*



## Vie de la Section

## Les droits de Succession

Intervention du 7 avril 2016 de Maître Jean-Pierre BOSSÉ.

Il n'est pas possible de rapporter tout ce qui a été dit à la conférence sur les successions, d'autant que les nombreuses questions posées par l'assistance étaient de "bonnes questions" comme le disent souvent les politiques ... Je ferai donc un simple résumé sur le thème abordé.

La loi du 23 juin 2006 portant réforme des successions et libéralités s'applique depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007. Cette réforme a été préparée avec l'aide du notariat, près de 3 500 notaires ayant répondu à une enquête élaborée par le Ministre de la Justice. Près de 400 articles du Code civil ont été modifiés. C'est donc une loi importante.

Les objectifs de cette loi sont les suivants :

- \* moderniser et adapter le droit des successions et des libéralités en tenant compte de l'allongement de la durée de vie, de l'augmentation des familles recomposées et de l'évolution des patrimoines;
- \* moderniser, adapter et sécuriser la succession elle-même. On fait confiance à l'héritier pour gérer au profit des créanciers. Acceptation à concurrence de l'actif net de la succession;
- \* assurer spécialement la continuation et l'attribution de l'entreprise.



Maître Jean-Pierre BOSSÉ



L'assistance, attentive, a suivi avec intérêt les explications claires et argumentées du Conférencier

Il faut d'abord effectuer quelques rappels :

1. L'héritier est toujours la continuation de la personne décédée, mes enfants sont toujours mes héritiers directs;
2. Le principe de l'égalité successorale est conservé;
3. Les droits du conjoint survivant ont été modifiés à son avantage par la loi de 2001; la donation entre époux garde ses mérites, surtout en présence de familles recomposées et souvent pour des raisons fiscales. Le conjoint passe avant les frères et sœur (bénéfice d'un droit d'habitation sur la résidence principale pendant une année et éventuellement d'un droit viager au logement).
4. Le principe de la réserve (concernant les enfants) n'a pas été modifié, tant par la réforme de 2001 que celle de 2006.

Quelles sont alors les principales modifications de cette loi du 23 juin 2006?

- A) La réserve : J'ai rapporté trop brièvement qu'un héritier peut renoncer à sa part d'héritage en faveur de la personne de son choix par un pacte successoral signé devant 2 notaires pour, par exemple, avantager un frère handicapé ou des petits-enfants
- B) La donation ou la donation-partage: La donation ou la donation-partage reste le moyen privilégié du règlement anticipé de succession de son vivant. Grâce à la réserve d'usufruit au profit de donateur, la fiscalité successorale peut être allégée.
- C) Le changement de régime matrimonial est simplifié et plus rapide; plus besoin de passer devant le Tribunal, sauf en présence d'enfants mineurs ou incapables. Par contre, il faut liquider la communauté. Plus besoin d'avocat: un gain de temps, sans aucun doute. Attention toutefois, consulter votre notaire avant de prendre la décision de changer de régime matrimonial notamment au profit de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au profit du conjoint survivant; les conséquences Civiles et fiscales très importantes.
- D) Le mandat posthume. Vous pouvez choisir, devant notaire, celui qui administrera vos biens après votre décès. Survie de l'entreprise: précaution utile 2 à 5 ans. Éviter les conflits entre héritiers
- E) Le mandat de protection future: Il a pris effet au 1<sup>er</sup> janvier 2009. Une personne capable peut charger une ou plusieurs personnes par un mandat, de la représenter pour le cas où elle ne pourrait plus pourvoir seule à ses intérêts en raison de ses facultés personnelles.
- F) Une indivision plus facile à gérer : La majorité des 2/3 suffit pour gérer et non pour vendre, sauf accord du juge
- G) L'assurance-vie : une fiscalité toujours avantageuse (Les Contrats souscrits avant le 20/11/1991 sont exonérés de droit de succession).



Le Colonel (er) Yvan ROCH, Président de la section, présente le conférencier, Maître Jean-Pierre BOSSÉ

## Vie de la Section

### Randonnées équestres en Pologne - Août 1991 et 1992



Le Colonel François de LAUZON est un pur produit de l'Infanterie qui aurait du choisir l'Arme Blindée Cavalerie. Passionné d'équitation et fin connaisseur en la matière, il a trouvé son « alter ego » en la personne du Colonel Pierre BOUTAUD, avec lequel il a pu partager quelques expériences lointaines. Ils nous présentent ici des souvenirs d'un temps que les moins de vingt ans ... en effet, il convient de se rappeler qu'après la chute du mur de Berlin en 1989, il y eut quelques années où côtoyer la frontière russe pouvait attirer de menus soucis.



En tant que Président de la Fédération des randonneurs équestres du Poitou-Charentes, j'ai participé et organisé quelques randonnées avec les chevaux du Relais Équestre de Villenon, situé à Anché 86700.

Mon ami Jacques FLORENTIN, de l'île de Ré, nous concoctait chaque année en septembre un marathon équestre sur son île. Manquant de nouveaux itinéraires, il a eu l'idée d'organiser une randonnée équestre d'une dizaine de jours en Pologne au mois d'août 1991, sur la suggestion d'une ancienne étudiante polonaise en France. Après avoir pris contact avec une agence de voyage locale, à Pâques 1991, il part en voiture pour une reconnaissance sur place à la recherche de chevaux, hébergements, itinéraires...

Donc nous voilà une quinzaine de randonneurs qui débarquent à l'aéroport de Varsovie en août 1991. Nous y retrouvons Jacques et sa voiture ainsi que POLSKA, une interprète tout sourire. De nuit, nous regagnons notre hébergement situé à Bialowieza, une réserve naturelle au sud-est du pays. Sommeil bien mérité après une remise en condition grâce à une solide soupe au chou.

Le lendemain prise de contact avec nos chevaux d'humeurs variées et leur propriétaire, deux chariots avec leurs cochers étant prévus pour le transport des bagages. POLSKA et mon épouse sont dans la voiture de Jacques, responsables de l'intendance. Nous allons de surprises en surprises. Chaque matin, inspection attentive de nos montures par nos amis polonais : conciliabules, diagnostics précis : tête, jambes, flancs, mais après réflexions, toujours la même ordonnance lapidaire : « bleu de méthylène ».

Le prépare mon cheval, son propriétaire se précipite pour m'interdire de lui toucher les pieds « nié... nié », c'est trop dangereux.

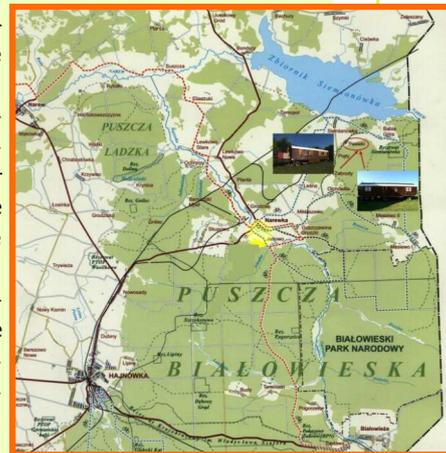
.....

La proximité de la frontière russe inquiète toujours nos amis polonais. Un matin nos cochers refusent de partir, nous sommes trop près de la frontière « russians, tac tac tac ».

A l'intendance, POLSKA panique, elle vient de découvrir sur le pare-brise de la voiture une convocation au poste de police de la ville, mon épouse éclate de rire en déchirant le papier, « la police ne retrouvera pas notre Peugeot immatriculée en Charente maritime ». Dans une épicerie, POLSKA s'affole à nouveau car un groupe de soldats vient d'y pénétrer, mon épouse la rassure : elle devine qu'ils viennent simplement acheter de la boisson.

Les cartes sont imprécises, mais les chemins sont tous praticables, y compris une autoroute légèrement empierrée parcourue aussi par de rares véhicules. Dans un village, un cocher insiste pour que je prenne les rênes de son cheval, mais j'avais oublié les deux dernières roues du chariot, si bien que j'embarque une clôture de maison; moquerie de mes camarades et des habitants qui me réclament un marteau pour une réparation sommaire. Malgré mon ridicule, nous nous sommes séparés bons amis.

En regagnant l'aéroport, nous avons admiré les écolières qui faisaient leur rentrée scolaire dans une tenue impeccable et uniforme, tout sourire, très heureuse de cette rentrée.



Carte du Parc naturel de Bialowieza, NE de la Pologne.

#### L'année suivante réalisation d'une nouvelle randonnée prévue sur la publicité ci-jointe « Randonnée 1992 ».

Un incident de parcours en franchissant un gué en amont de lavandières, très mécontentes de notre passage, et leurs injures ont bien été comprises, nous avons filé notre chemin au plus vite. Un peu plus loin, nos chariots ont été pris à partie par un groupe de voyous qui nous ont volés du matériel et surtout le paquetage de l'un de nous. Arrivé à la frontière de la Lituanie, une cohue et grande file de camions qui attendent des heures, nous nous sommes faulfilés sans encombre et avec peu de formalités.

Comme les grognards de l'Empereur, nous avons eu la fierté de franchir le Niémen à cheval sur la rive et nous avons sablé le champagne.

L'hébergement dans un hôtel étoilé de la banlieue de Vilnius était chaleureux mais le matériel digne d'une autre époque, le matériel suranné était de guingois; j'ai le souvenir de ma baignoire boiteuse. Mais le petit déjeuner du matin était plus que copieux si bien que nous avons fait le plein de nos sacoches avec les vivres surabondants. Nous avons les repas de la journée.

Mais je laisse maintenant la parole à mon ami Pierre BOUTAUD pour ses qualités d'observateur et son humour.



Les chevaux étaient là les équipements aussi; les pauvres chevaux avaient dû jusqu'alors tirer des charrettes et n'avaient sûrement guère transporté de cavaliers. Le début fût difficile et je me sou-

(Suite page 8)

Bulletin n° 17

**POLOGNE 92**

*La Grande Aventure*

EN AOUT 92,  
Vivez avec nous la grande Aventure,  
A cheval ou en attelage.  
Dans une fabuleuse région  
Aux confins de  
la POLOGNE,  
La LITHUANIE  
La BIELORUSSIE.

Renseignez-vous dès aujourd'hui auprès de la ligue POITOU-CHARENTE (FREF), de son président, le Colonel François DELAUZON ou de Jacques FLORENTIN, gérant spécialiste de ces régions.

Ils sauront également vous accueillir à VILLENON (POITOU) ou sur l'ÎLE DE RÉ afin de vous former ou vous perfectionner, ou encore tout simplement pour partager avec vous le plaisir de chevaucher afin de mieux vous préparer à cette grande Aventure.

Pour tout renseignement

François DELAUZON ANCHÉ 86700 COUHE VERAC Tél. 49.42.43.05	Jacques FLORENTIN 18 rue Barchoitour 17740 LA NOUE EN RE Tél. 46.30.20.54
---	--

## Randonnées équestres en Pologne - Août 1991 et 1992

Directeur de la publication  
Colonel (er) Yvan ROCH  
1 rue de Beaulieu  
86240 - FONTAINE le COMTE  
Téléphone : 05 49 51 62 68

Rédacteur en Chef  
Cdt (er) Michel BAQUIER  
Secrétaire départemental  
Téléphone : 06 98 39 20 59  
Messagerie : [smlh86@sfr.fr](mailto:smlh86@sfr.fr)



Retrouvez la SMLH sur le Web!

<http://www.smlh.fr>

(Suite de la page 7)

viens d'avoir nécessité l'aide de deux ou trois camarades pour que ce cheval accepte que je monte sur son dos. Au bout de quelques jours je réussis toutefois avec force morceaux de sucre à ce qu'il m'accepte, ayant sans doute réfléchi qu'il lui était sûrement agréable de transporter un cavalier bien léger plutôt que de tirer un chargement.

Nous partîmes et pendant plus d'une semaine nous longeâmes la frontière orientale avec la Russie. Nous ne vîmes plus un seul mètre de route goudronnée ... de la piste, toujours de la piste.

Le soir, nous demandions l'hospitalité dans des granges, tout se passait bien, nous dormions dans la paille. Notre cocher, un vieil homme, sentait atrocement mauvais. Le soir il se couchait tout habillé, se contentant de relever son col de sa veste. Il devait être allergique à l'eau. Un soir la grange était petite et nous dûmes nous serrer. L'un d'entre nous avait réussi à prendre un peu plus de place en poussant à droite et à gauche. En final arrive notre cocher qui, sans ménagement, s'installe quasiment dans ses bras. Ce fût un grand rire. On nous offrait partout de la vodka ou plutôt un substitut à la vodka. Jamais de ma vie je n'ai trouvé autant de personnes ivres sur mon chemin. Un jour on nous avait demandé de rejoindre les gardes-frontières afin qu'ils nous accompagnent, les gardes-frontières Russes en face ayant la gâchette facile. Nous avons trouvé deux gardes-frontières polonais, fusil au dos, jumelles en bandoulière, affalés sur une petite table pleine de bouteilles vides. On n'a pas pu les réveiller : c'est donc sans escorte que nous poursuivîmes notre périple frontalier par la forêt des bisons mais nous n'en avons pas rencontré.



... la forêt des bisons mais nous n'en avons pas rencontré (Parc naturel Bialowieza).

On nous avait imposé de loger par deux fois dans des centres d'hébergement dont un appartenant à la police, perdu dans la nature. Ce ne fût pas facile, car dès qu'on prononçait le nom « police », le visage de notre interlocuteur se fermait et il filait son chemin. La police avait dû y laisser d'excellents souvenirs.

Bref, nous arrivâmes au centre et fûmes accueillis par un ancien policier au cri de « Vive la France, Vive Pétain » Nous fûmes fort étonnés et il nous apprit qu'en 1940 il avait été fait prisonnier

avec des français et il en était resté à la France vichyste.

Pour varier le périple nous décidâmes de faire une étape sur une rivière, car on nous avait proposé de louer des canots. Ce que nous fîmes. Nous décidâmes de le faire sous forme de course, et le sort me fit



Une vue du Parc naturel de Bialowieza

partir en premier. Au bout d'un certain nombre de kilomètres nous entendîmes un bruit énorme, impossible à identifier mais véritablement angoissant. N'allant pas plus loin, je débarquais et découvris alors que le bruit venait d'une énorme chute qu'on ne voyait pas en arrivant par la rivière. Je bloquais tous les canots derrière moi. La chance nous avait souri ce jour-là. L'un des canots subit une déchirure sur les rochers et je me souviens d'un camarade hurlant : « Les gars aidez-moi, je coule, je coule et je ne sais pas nager »; nous avons bien ri et nous l'avons se-

couru. On appelait notre petite accompagnatrice polonaise « POLSKA », c'est à dire polonaise, je lui demandais pourquoi on l'appelait ainsi dans son pays. Elle m'expliqua que nous étions bien en Pologne mais en territoire Russophone. J'appris que la Pologne Orientale était constituée de strates Russe ou Polonaise, chaque état ayant successivement repoussé la frontière au fur et à mesure des traités, si bien qu'en permanence nous passions d'un village avec ses croix orthodoxes au village catholique avec ses églises et ses curés, ce qui me permit de comprendre la complexité des frontières actuelles basées sur la langue telles que nous les trouvons en Ukraine avec la Russie.

Voici quelques souvenirs de notre expédition polonaise. Nous nous étions trouvé par rapport à la France quelques années en arrière, mais partout nous fûmes bien accueilli, on aimait la France et les Français. Je ne crierais donc pas « Vive Pétain », mais seulement « Vive la France et la Pologne ».

### Le coin du secrétaire

L'Assemblée Générale de la section s'est tenue pour la première fois au « Bois de la Marche » à Ligugé (et non à Fontaine le Comte comme mentionné dans la convocation) le 27 mai. Elle s'est globalement bien déroulée et a été suivie d'une animation musicale et d'un cocktail dinatoire destiné à permettre aux sociétaires présents et aux invités d'échanger. Le seul bémol, c'est que sur la cinquantaine d'invités, seuls deux ou trois ont eu la gentillesse de participer (et je ne parle pas d'une simple réponse) : ça n'encourage pas vraiment ...

Ah non, j'oubliais : un autre *petit* bémol; sur deux cent soixante dix-huit adhérents, trente et un étaient présents, soixante avaient transmis leur pouvoir (du moins dans les délais) ... Quatre-vingt-onze sur deux cent soixante dix-huit : environ UN sur TROIS : Triste ...



Congrès national :

15 & 16 mai 2017  
Maison de la Chimie - PARIS (75).

Infos du Siècle

Ordre national de la LH :

Dernières nominations et promotions aux J.O. en 2016 :  
n° 1, 74 et 91.